

Brevet		Module champ professionnel
BF 28	Techniques agricoles	
Conditions préalables	Le module est ouvert à toute personne bénéficiant d'un niveau de compétence équivalant à un CFC du champ professionnel de l'agriculture et disposant d'expérience pratique dans la branche ou le secteur visé.	
Compétences	A la fin du module, la candidate/le candidat est capable de : 1. acquérir des machines et des installations adaptées à l'exploitation et à moindre coût 2. optimiser les coûts de machines et de procédés, planifier différentes formes de travail en commun et leur mise en œuvre. 3. estimer et minimiser les risques financiers et juridiques lors de l'achat et l'utilisation de machines 4. optimiser la consommation d'énergie lors de l'emploi des machines 5. estimer l'utilité des aides électroniques sur les machines 6. appliquer les prescriptions de la circulation routière dans l'exploitation.	
Contenus	– Planification d'un investissement nouveau ou de remplacement, évaluation d'une machine – Analyse et optimisation des coûts de machines et de procédés – Gestion d'une utilisation de machines en commun – Risques et conséquences juridiques lors de l'emploi de machines, solutions d'assurances – Modèles de financement – Consommation d'énergie – Moyens d'aide électronique – Droit de la circulation routière pour l'agriculteur	
Durée	Le module comprend 40 heures au total, dont 24 heures pour les cours, les exercices et les visites et environ 16 heures pour le travail personnel et l'examen modulaire.	
Evaluation	Examen oral 30 minutes	
Reconnaissance	Le module est capitalisable pour l'obtention du brevet et de la maîtrise dans le champ professionnel de l'agriculture selon la liste des modules.	
Prestataires	Centres de formation des métiers de la terre et de la nature	
Validité	6 ans dès la réussite du module	
Nombre de points	3	
Remarques	Les aspects de l'organisation du travail et des assurances sont approfondis dans les modules B04 et M04; le module B02 contient les bases relatives aux coûts des machines	

Objectifs détaillés		
La candidate, le candidat est capable de		Niveau C*
1.1	... planifier de nouvelles acquisitions ou des investissements de remplacement en prenant en compte les aspects économiques et juridiques ainsi que l'économie du travail.	C5
1.2	... effectuer des évaluations de machines et les justifier	C4
2.1	... analyser, comparer et optimiser les coûts des machines et des procédés	C4
2.2	... exercer une fonction de responsable dans différentes formes d'organisation de travaux en commun et régler correctement les décomptes	C3
3.1	... estimer les risques financiers, les responsabilités et leurs conséquences lors de l'achat ou de l'utilisation de machines et proposer des solutions d'assurance adaptées	C6
3.2	... estimer les risques juridiques et financiers de différents modèles de financement de machines	C6
4.1	... optimiser la consommation d'énergie lors de l'utilisation de machines	C4
5.1	... donner un aperçu des systèmes d'aide électronique lors de l'emploi de machines et estimer l'utilité écologique et économique	C6
6.1	... transposer les principales bases légales en matière de circulation routière dans l'exploitation	C3

* Niveaux cognitifs selon Bloom